

**PLAN DE PREVENTION
DU RISQUE D'INONDATION
DU RHONE**

MODIFICATION N°1

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Commune de CADEROUSSE - Planche 4 sur 4

Echelle 1/5000

DOSSIER APPROUVE

Direction
Départementale des
Territoires de Vaucluse

Sources :
DREAL PMA Plan Rhône
DOT 04 / SFRICPR
3 septembre 2025
© IGN - SCAN25 © 2016
© DGE - 2016

Légende

- Zonage réglementaire**
- Zones inconstructibles**
- ROUGE HACHURÉ : bande de sécurité - largeur 100m (cf. Règlement)
 - ROUGE : aléa fort dans les zones urbanisées ou non
 - ORANGE : aléa modéré dans les zones non urbanisées
- Zones constructibles avec prescriptions**
- BLEU FONCÉ : aléa fort dans les centres urbains
 - BLEUE : aléa modéré dans les zones urbanisées

Détermination de la cote de référence*

- profil avec cote de référence (pour interpolation linéaire)
- cote casier : 29,55m NGF

***se reporter au Règlement (Titre 1 - Chapitre 3)**

Emprise de la zone cartographiée par rapport à la commune

